

SEPTEMBRE 2023

# L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°9

**06/Focus**

Cimetière : place  
à la verdure

**08/Grand Angle**

Participation  
citoyenne :  
faire la ville  
avec vous

**14/Bon à savoir**

La ville rénove  
son site  
Internet

Par ici la rentrée !





**SEPTEMBRE 2023**

**Directeur de Publication**  
Anthony Berthelot  
**Rédaction**  
Service communication :  
02 40 85 45 75  
communication@indre44.fr  
**Maquette/Mise en page**  
Patrick Mignon / c-comchat.com  
**Photos**  
Ville d'Indre - sauf mention contraire  
**Impression** : ValPG - Imprimé  
sur du papier issu de forêts  
gérées durablement  
**Tirage** : 2200 exemplaires



Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur [Indre44.fr](http://Indre44.fr), rubrique S'informer

**1 16/06**

**Fête de la musique**

Le 16 juin, pour la deuxième année de suite, les cafés et restaurants d'Indre accueilleraient des musiciens en solo, en duo ou en groupe pour une soirée chaleureuse et ouverte à tous les genres.

**2 30/06**

**Fête des écoles**

Organisée au Petit Bois de Haute-Indre, avec toujours autant de bonne humeur et d'entrain ludique pour profiter des nombreuses animations, malgré les averses : attelage, labyrinthe, tyrolienne, jeux en bois, structure gonflable, photobooth.

**3 13/07**

**Le Bastringue**

Bal à guincher, manèges à bambins, ambiance guinette et fusées de fête : l'incontournable rendez-vous festif de l'été a une fois de plus fait chavirer les bords de Loire !

**4 24/08**

**L'été Indrais**

Tout l'été, la Ville d'Indre vous donnait rendez-vous avec notamment un ciné concert et deux après-midis ludiques suivis en soirée par des concerts : du jazz-trad avec Janick Martin Trio (19 juillet), du blues avec The Wacky Jugs (30 août).

**5 2/09**

**Forum des associations**

Pour sa deuxième édition, le 2 septembre, le Forum des associations a donné l'occasion aux Indrais de découvrir les activités d'une trentaine d'associations.

**04**/Focus

- Rentrée : quoi de neuf dans les écoles ?
- Mois bleu 2022 : les seniors à l'honneur
- La ville et ses partenaires ont besoin de vous !
- Semaine de la parentalité
- Cimetière : place à la verdure
- Le 21 octobre, on nettoie l'Île de la Motte
- Garages du CCAS : bientôt la démolition

**08**/Grand Angle

- Participation citoyenne : la ville vous donne la parole

**12**/Vie politique**13**/Infos pratiques**14**/Bon à savoir

- La ville rénove son site Internet
- Le nouveau bassin de Haute-Indre séduit
- Foulées Vikings le 7 octobre

**16**/Le Fil des îles : agenda**Le mot du Maire**

Après l'inauguration du skate-park, au Printemps, nous avons pu ouvrir en juillet, le nouveau bassin de Haute-Indre alors que celui de Basse-Indre était rénové. Le succès de ce nouvel aménagement va au-delà de nos attentes. Chaque jour, de nombreux enfants et leurs familles ont pu apprécier l'espace aquatique et ludique. Les retours unanimes nous encouragent à poursuivre le travail de réaménagement et de modernisation de la commune.

Indre est dynamique et les propositions faites par la municipalité, cet été, ont réuni un public nombreux. Je remercie chaleureusement les services municipaux et les bénévoles qui ont œuvré, sans relâche malgré les caprices de la météo pour l'organisation du Bastringue, les rendez-vous culturels de l'été, la distribution alimentaire, etc...

Dans quelques jours, démarrent deux chantiers de démolition : les bâtiments situés dans l'emprise du projet de logements à Haute-Indre et le chantier de démolition des garages du CCAS. Devenus

dangereux, ils doivent être rasés. Nous travaillons sur le devenir du site notamment dans l'objectif de créer du lien avec les futurs aménagements de la rue Jean-Jaurès portés par Nantes Métropole.



*Après un été bien animé,  
l'heure de la rentrée a sonné  
pour petits et grands*

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer la prochaine mise en ligne du nouveau site Internet de la commune. Conçu pour une utilisation plus facile, il doit vous permettre de faciliter vos démarches et de renforcer nos échanges dans l'objectif d'un dialogue plus soutenu entre les habitants et les élus indrais.

Dans cet effort de modernisation, nous aurons, dans quelques semaines, le plaisir de faciliter vos paiements par la mise en place de nouvelles solutions de paiement des prestations communales (école de musique, restauration scolaire...).

Je vous souhaite une bonne rentrée et de profiter toujours plus des services municipaux.

Anthony BERTHELOT,  
Maire d'Indre





## Rentrée : quoi de neuf dans les écoles ?

### Effectifs stables

**A**vec 494 élèves inscrits dans les 5 écoles de la commune, les effectifs restent globalement stables et le nombre de classes ne bouge pas : 287 élèves à Jules Ferry (105 en maternelle, 182 en élémentaire), 160 élèves à pierre Mara (60 en maternelle, 100 en élémentaire), 47 à Sainte Anne (19 en maternelle, 28 en élémentaire).

### Travaux à l'école Jules Ferry

Cet été, outre les travaux d'entretien courant dans les écoles publiques, la ville a engagé la reconfiguration des sanitaires de l'école maternelle Jules Ferry. L'importance du chantier et sa complexité n'ont pas permis de finaliser les travaux avant la rentrée scolaire. Une structure provisoire a été installée afin de permettre le fonctionnement jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint.

En 2024, c'est la renaturation de la cour de l'école élémentaire qui sera engagée suite au travail qui a associé les enseignants et les enfants, tout au long de l'année.

### Une nouvelle directrice à l'école Jules Ferry



L'école élémentaire Jules Ferry voit l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Sandra Mampouya, suite au départ à la retraite de Madame Catherine Musset.

### Restauration : haro sur le gaspillage

Le plan d'actions contre le gaspillage alimentaire, engagé cette année dans les restaurants scolaires, porte ses fruits. Une semaine test réalisée en juin dernier montre une baisse significative des quantités d'aliments jetés à l'issue des repas. À noter que les serviettes en papier ne seront bientôt plus proposées aux élèves d'élémentaire qui devront apporter leur serviette en tissu. Cette mesure entrera en vigueur au cours du premier trimestre.

## Atsem : un rôle méconnu et pourtant essentiel

**F**abienne Ferlicot est Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en classe de Grande Section à l'école de la pierre Mara. « Auparavant, j'étais assistante maternelle et j'ai éprouvé le besoin de travailler en équipe ». C'est ce qui l'a conduit en 2007 à intégrer la mairie d'Indre après un CAP Petite Enfance. Agent municipal rémunérée par la commune, elle travaille en étroite collaboration avec la directrice et son enseignante référente.

Avec l'enseignante, elle forme un duo bien huilé. Fabienne est sur le pont dès 8h, heure à laquelle elle prépare la classe pour les ateliers. Après l'accueil des enfants, elle poursuit sa journée en continu jusqu'à 17h45, avec une pause de 12h15 à 13h. L'Atsem, pour les enfants, c'est un repère dans la journée. « En classe, mais aussi aux récréations, au dortoir, mon rôle est aussi de rassurer, soigner les petits bobos et les gros chagrins ».

**Pour clarifier le rôle et la place des Atsem, une charte a été conçue par la Ville. Ce document de référence a récemment fait l'objet d'une mise à jour en collaboration avec les différents acteurs éducatifs.**



Fabienne Ferlicot



## Mois bleu 2022, les seniors à l'honneur

Comme chaque année au mois d'octobre, la Ville et le CCAS organisent des animations gratuites pour les Indrais de 60 ans et plus à l'occasion du Mois bleu.

Concocté en partenariat avec les villes de Saint Herblain et de Couëron, le programme offre un large choix d'activités du **2 au 26 octobre** : initiation à la marche avec bâton, séance de prévention contre le démarchage abusif, sortie au cinéma Lutétia, atelier de découverte « gym prévention santé », Initiation au smartphone, atelier cuisine...

Le mois bleu s'achèvera par un grand bal le **26 octobre à Onyx** (Saint-Herblain). Un car sera mis à disposition des aînés qui souhaitent s'y rendre (inscription via le CCAS).

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription auprès du CCAS, dans la limite des places disponibles : [ccas@indre44.fr](mailto:ccas@indre44.fr) / 06.73.68.31.16

Programme détaillé à retrouver sur [www.indre44.fr](http://www.indre44.fr)

## Semaine de la parentalité

Du 21 au 31 octobre, ce sera la deuxième édition de la semaine de la parentalité organisée par la Ville d'Indre à destination des parents, des enfants ou encore des grands-parents. Une douzaine de rendez-vous gratuits sont proposés : lecture pour les tout-petits, ateliers (motricité, harcèlement, gestes qui sauvent, stop motion, mash-up, cinéma), conférence sur le sommeil du jeune enfant, soirées (ciné ados, pyjama), concert.

Programme détaillé sur [www.indre44.fr](http://www.indre44.fr)



## La mairie et ses partenaires ont besoin de vous !

Vous avez envie d'aider les autres, de vous sentir utile, vous avez envie de faire de nouvelles rencontres et de belles découvertes ? La mairie et ses partenaires recherchent des bénévoles : distributions alimentaires, transport de personnes âgées une fois par semaine, mise en place de transport solidaire au sein de la commune pour emmener les personnes âgées isolées à leurs rendez-vous médicaux...

Contactez le CCAS : [ccas@indre44.fr](mailto:ccas@indre44.fr) ou tél. 06.73.68.31.16



# Cimetière : place à la verdure

Cet automne, la Ville d'Indre engage la renaturation d'une partie des allées du cimetière.



**D**epuis 2022, la réglementation interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières. Une mesure salubre pour l'environnement et la biodiversité mais qui rend le désherbage des allées plus difficile et contraignant. La Ville a donc décidé d'enherber une partie des allées principales et secondaires du cimetière, sur environ 500 m<sup>2</sup>. L'introduction de végétaux dans cet espace aujourd'hui très minéral va faciliter son entretien (2 ou 3 tontes annuelles). « C'est aussi une manière de faire évoluer le paysage du cimetière et le faire se rapprocher de celui d'un parc, avec sa diversité végétale et animale. » commente Fabienne Lemonnier, élue aux jardins, parcs et cimetières. Quant à l'entretien des tombes, il reste de la responsabilité des familles.

## Le 21 octobre, on nettoie l'île de la Motte

Participez à un chantier-nature de ramassage de déchets sur l'île de la Motte, le samedi 21 octobre.



©Teddy Locquard

**C**haque année, à l'automne, la ville d'Indre et Nantes Métropole invitent les personnes volontaires à venir ramasser les déchets échoués sur ce qui est aujourd'hui la dernière véritable île d'Indre. Ce chantier-nature est l'une des rares occasions de découvrir cette ancienne terre de pâturage pour les bovins (jusque dans les années 80).

### La 4<sup>e</sup> île d'Indre

Rendus à la nature depuis 40 ans et classés en site Natura 2000, les 17 hectares de l'île de la Motte recèlent une belle richesse écologique : des dizaines d'espèces végétales (comme l'angélique des estuaires, espèce emblématique des berges de la Loire) et une faune remarquable (la sarcelle d'hiver, la bécassine des marais, ou encore... ses castors dont les premières traces de présence ont été découvertes lors d'un chantier-nature). Cette richesse lui vaut d'être classée « milieu sensible d'intérêt écologique » nécessitant une protection stricte et totale.

L'opération est organisée dans le cadre du Plan de Gestion de l'île, porté par Nantes Métropole (propriétaire de l'île), coconstruit avec les élus et les habitants d'Indre à la suite du grand débat Nantes, La Loire et nous.

**Pour y participer, il est recommandé de s'inscrire** (places limitées) : [batiments@indre44.fr](mailto:batiments@indre44.fr) ou au 02 40 85 45 80. Les adolescents sont les bienvenus à condition d'être accompagnés par un adulte. Rendez-vous à 8h30 à la cale d'Indret. Tenue adaptée exigée (bottes...). Bonne forme physique recommandée.

## Avec « Ma rue en fleurs », embellissez votre cadre de vie

**L'opération de végétalisation participative des pieds de mur, organisée par Nantes Métropole, est reconduite cet automne.**

**D**u 18 septembre au 16 novembre, retirez gratuitement un kit de plantation à l'accueil de la mairie (sur présentation d'un justificatif de domicile). Les graines fournies avec le kit peuvent être semées sur l'espace public : au pieds des arbres, façades de maisons, d'immeubles, d'équipements publics, ou dans les fissures d'enrobés entre votre mur et le trottoir. Ces graines ont été sélectionnées pour leur floraison persistante, leur nature rustique et peu gourmande en eau : bleuet des moissons, coquelicot, grande marguerite sauvage, œillet, camomille... Elles peuvent couvrir une surface de 3 m<sup>2</sup>. En semant cet automne, vous pourrez admirer les fleurs dès le printemps prochain !



## Garages du CCAS : bientôt la démolition

**L**a démolition des garages du CCAS (Rue du Stade) va démarrer dans quelques semaines. Après de longs échanges avec certains occupants, la ville va pouvoir engager la destruction d'édifices devenus dangereux. Une réflexion est en cours pour imaginer le devenir de la parcelle, en lien avec les futurs aménagements de la rue Jean Jaurès. Le matériel de plusieurs associations bénéficiaires de ces garages sera désormais accueilli dans des containers recyclés.



## Mon Projet Rénov facilite la rénovation de votre logement

Mon Projet Rénov est un service public mis en place par Nantes Métropole. Il s'adresse à tous les particuliers, propriétaires ou locataires, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement ou de leur copropriété afin de réduire leurs factures d'énergie et améliorer leur confort, quels que soient leurs revenus. Le dispositif Mon Projet Rénov met à votre disposition des conseils techniques, des listes de professionnels qualifiés, des aides financières pour tous, sans conditions de ressources.

Contact : La Maison de l'Habitant, 12 rue du Président Herriot 44000 Nantes - Tél. : 02 40 89 30 15



# Participation citoyenne : faire la ville avec vous

Depuis 2020, vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager dans la vie de votre quartier et à contribuer de manière active aux actions et décisions municipales. Pour décider et agir, des outils et des moyens sont à votre disposition : commissions extra-municipales, relais de quartier, concertations sur les grands projets...



Permanence des élus référents de Haute-Indre chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois au petit port.

## Les référents de quartier à votre écoute

Avec l'idée d'améliorer le lien de proximité avec les habitants, la municipalité a mis en place, dès 2020, des référents dans chaque quartier d'Indre. À Basse Indre Ouest, Basse Indre Est, Haute Indre et Indret\*, deux élus sont à l'écoute de vos questions, envies, projets et les relaient à la municipalité. Ces référents ont également pour rôles de diffuser l'information de la Ville et de faciliter les initiatives citoyennes (fête des voisins, concours de quartier, vide grenier...). Ils sont épaulés par des habitants "relais". L'objectif est de mettre de l'huile dans les rouages afin de faciliter la dynamique de quartier.

\* Le nombre de quartiers est passé de 8 à 4 en 2023.

### Contactez vos élus référents de quartier :

#### Haute-Indre :

>Amélie Richard  
amelie.richard@indre44.fr  
>Jérôme Collier  
jerome.collier@indre44.fr

#### Basse-Indre Ouest :

>Nelly Gaurois  
nelly.gaurois@indre44.fr  
>Eric Morazzani,  
eric.morazzani@indre44.fr

#### Basse-Indre Est :

>Audrey Poisson, audrey.  
poisson@indre44.fr  
>Georges Drobysz georges.  
drobysz@indre44.fr

#### Indret :

>Jean-Noël Arnoux  
jean-noel.arnoux@indre44.fr

## Relais de quartier : « un rôle modeste mais utile »

Depuis octobre 2020, Anne-Cécile Raveleau est relai de quartier à Haute-Indre. Aux côtés des élus, Amélie Richard et Jérôme Collier, elle est « à l'écoute des habitants, des questions, des envies ou des projets. Mon rôle est modeste et ne prend pas trop de temps mais c'est utile et ça aboutit parfois à de beaux projets comme le vide-garage que nous organisons le 23 septembre dans le quartier. Il s'agit essentiellement de créer du lien et de faire remonter auprès de la mairie les idées, les préoccupations des habitants. Chacun peut venir nous rencontrer lors de la permanence mensuelle que nous avons mise en place, le 1<sup>er</sup> samedi du mois au petit port. »

### Pourquoi pas vous ?

Vous habitez Haute-Indre, Indret ou Basse-Indre et avez envie de vous investir dans la vie de votre quartier ?

Écrivez à [dialogueciroyen@indre44.fr](mailto:dialogueciroyen@indre44.fr) ou téléphonez au 02 40 85 45 73.





## Commissions extra-municipales : le dialogue est fructueux

Créées en 2020, les commissions extra-municipales (CEM) sont des instances de réflexion qui associent des citoyens indrais à la vie municipale et dialoguent avec les élus autour de 3 thématiques : « Les déplacements et le stationnement », « Les espaces naturels », « Le Projet alimentaire territorial ».

De 2021 et 2023, ces commissions ont été à l'initiative ou ont contribué à de nombreux projets et actions concrètes : le potager solidaire (géré aujourd'hui par l'association Champ des Possibles), la création de deux vergers et plantations citoyennes, une action de sensibilisation aux mobilités douces les jours de marché, une réflexion approfondie sur la circulation et le stationnement sur la commune...



En 2021, sur proposition de la CEM "Espaces naturels", une cinquantaine d'arbres fruitiers ont été mis en terre.

### Appel à candidature

Vous pouvez encore rejoindre l'une des trois commissions existantes. Les sujets que vous pourriez travailler : les mobilités douces, les mobilités solidaires, le gaspillage alimentaire, les arbres remarquables, la traçabilité alimentaire (éthique et responsable)...

**Pour en savoir plus, contactez le 02 40 85 45 73 ou [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr)**

## « Rendez-vous chez l'habitant », c'est parti !

Depuis le printemps dernier, la Ville invite les Indrais à accueillir chez eux (ou dans un lieu mis à disposition) des ateliers de partage de connaissance dans des domaines variés tels que le zéro déchet, le compostage, la couture, la décoration de meuble, le jardinage... La Ville recense les talents et aide à l'organisation des rencontres. Deux premiers « rendez-vous » auront lieu cet automne :

### Un atelier d'initiation à la Biodanza « Vivre et danser ensemble »

La Biodanza est une pratique psychocorporelle qui s'inspire des origines de la danse et propose de laisser surgir l'expression

spontanée du langage corporel.  
**Mercredi 25 octobre / 18h-20h**,  
Salle de danse du gymnase de Haute-Indre.

### Un temps de partage de connaissances pour réduire ses déchets

Inspiré du livre « Ma Famille [presque] Zéro Déchet » avec Annaïg Plassard, venez partager vos conseils, vos pratiques, poser vos questions, vous rassurer ou tenter de nouvelles choses lors de ce temps d'échange. Venez avec des recettes, des ustensiles zéro déchets, ou juste votre bonne humeur !

**Jedi 2 novembre / 18h-20h.**  
Le lieu sera précisé lors de l'inscription.

Inscription gratuite auprès de la mairie au 02 40 85 45 73 ou à [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr)



## « Atelier 2tonnes » : imaginez le futur

Le **samedi 18 novembre**, la Ville vous invite à participer à un « atelier 2tonnes » : un atelier immersif pour imaginer le futur et agir ensemble pour le climat. En 3 heures et en équipe, projetez-vous jusqu'à 2050, découvrez les leviers individuels et collectifs de la transition bas carbone et identifiez le rôle que vous souhaitez y jouer.

**Samedi 18 novembre de 14h à 17h**

**Salle à l'étage du centre Nicolas Appert**

**12bis Quai Langlois**

**Gratuit, sur inscription [au 02 40 85 45 73**

**ou [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr)]**



### INTERVIEW

**Sophie Bialais-Fernagu,**

adjointe en charge du dialogue citoyen et des initiatives locales

**« L'objectif est que chacun se sente légitime pour participer. Ensemble, on va plus loin ! »**

#### Le dialogue citoyen est l'un des axes forts du projet municipal. Pourquoi ?

Il nous semblait important que chaque indrais se sente concerné par ce qui se passe au sein de sa commune et puisse en devenir acteur ou actrice. Notre objectif est de mettre les citoyens au cœur des politiques publiques.

#### Qu'est-ce que cela apporte à l'action de l'équipe municipale ?

L'action de l'équipe municipale devient alors plus légitime. Notre base, ce sont les Indrais. Nous avons certes été élus par une partie de nos concitoyens mais l'idée est « d'embarquer » le plus grand nombre dans la « construction de sa ville », une ville solidaire, respectueuse de la planète, où cha-

cun trouve sa place et se sente responsable de son territoire.

#### Quel bilan tirez-vous de ces 3 premières années d'existence des dispositifs mis en place ?

Beaucoup de citoyens et citoyennes se sont investies avec passion dans les CEM ou comme relai de quartiers et ont permis de faire éclore de très beaux projets. Je les en remercie profondément. Cependant, certains se sont retirés pour plusieurs raisons : frustrations, incompréhensions, manque de temps, ... En effet, certains projets n'ont pas pu aboutir ou ont été ralentis. Ce n'est pas toujours facile de concilier le temps citoyen et le temps administratif, de réunir tout le monde autour d'une table et d'obtenir un consensus, de prioriser les projets.

Je m'en excuse auprès d'eux. Aujourd'hui, l'objectif est que chacun se sente légitime pour participer. Ensemble, on va plus loin ! Un appel à candidature pour des relais de quartiers, pour les membres des commissions extra-municipales a été réalisé. J'espère que les indrais n'hésiteront pas à tenter l'expérience ! Nous, sommes disponibles, Valentine [agent au dialogue citoyen] et moi-même, pour en discuter avec ceux qui hésitent un peu, qui n'osent pas.

Concernant les balades de quartiers, dernier dispositif mis en place, elles ont réuni peu de monde mais les participants étaient ravis de découvrir leur quartier d'un œil plus averti. C'est aussi une occasion d'être au plus près des habitants, d'être à leur écoute tout en présentant l'action municipale et citoyenne.



# Paroles d'habitants



**Eva et Sébastien**

« Avec l'association " Le Champs des possibles ", nous gérons un potager solidaire de 400 m<sup>2</sup> créé au printemps 2023. L'idée de ce potager a germé au sein de la commission extra-municipale Projet Alimentaire Territorial. L'objectif est de cultiver des légumes ensemble, mais aussi de créer du lien. C'est un lieu de convivialité et de partage d'expériences, ouvert à tous ».



**Tristan et l'association Courts Circuits**

"En février 2023, nous avons créé l'association Courts Circuits Indrais pour promouvoir et développer sur la commune des projets à vocation solidaire, de sobriété énergétique et de protection environnementale. Le premier projet de cette association est un partage d'énergie photovoltaïque solaire entre voisins en autoconsommation collective. »



**Andrée**

« J'ai aimé faire partie du groupe de bénévoles du vestiaire solidaire. On discutait entre femmes, on mangeait ensemble le midi. Cela apporte de la convivialité. Cela m'a permis de sortir de chez moi, de connaître d'autres gens. J'ai aussi participé à la préparation du 8 mars et au défilé de mode... un vrai bonheur ! »



**Stéphanie**

« Je fais partie des 5 personnes référentes du nouveau composteur de Basse-Indre. Mon rôle est de coordonner les permanences au cours desquelles les utilisateurs peuvent déposer leurs déchets. C'est l'occasion de partager mes compétences en compostage, de sensibiliser les gens mais aussi de faire connaissance et de créer une dynamique de quartier. C'est la dimension écologique de ce projet qui m'a incitée à m'engager. »



**Sandrine**

« Je fais partie du comité d'assistantes maternelles (AM) de la commune. Avec le RAM, on se retrouve entre professionnels, on se forme, on échange des savoirs et des méthodes. J'ai également été consultée avec un groupe d'AM pour l'élaboration du bassin de Haute-Indre. On a pu donner notre avis. C'est important de donner un peu de son temps, de participer pour que les choses avancent. »



**Hilaire**

« J'ai participé au groupe d'habitants des lauriers qui ont construit le projet d'aménagement du square. On vit dans le quartier, c'est donc normal de s'impliquer pour la vie de celui-ci. Cela permet aussi de mieux se connaître entre habitants. Et c'est aussi important de s'impliquer pour nos enfants qui vont grandir à Indre. »

## Expression politique

### Majorité

#### ALTERNATIVE INDRE 2020

L'extrême droite gagne du terrain à coups de mensonges et de violence. En pleine canicule, le RN a estimé que le rapport du GIEC a « parfois tendance à exagérer », bien qu'on constate que l'évolution du climat est conforme aux prévisions. Le RN s'acharne à désigner les étrangers comme responsables des maux de notre société, oubliant à dessein que sans eux l'économie serait paralysée. À l'Assemblée Nationale, le vote du RN dessine un projet pas du tout social, sexiste et libéral.

Le Directeur Général de la Sécurité Intérieure s'inquiète de « la banalisation du recours à la violence pour imposer ses idées par la crainte ou l'intimidation », précisant que 7 des 10 dernières tentatives d'attentats en France venaient de l'ultra-droite. C'est aussi l'ultradroite qui a conduit le maire de Saint Brévin à démissionner parce qu'elle refusait l'accueil de personnes chassées de chez elles par la guerre, le climat, la pauvreté. C'est intolérable.

Par intérêt électoral, la droite républicaine et le gouvernement s'inspirent de ces idées nauséabondes. Or, l'apaisement ne viendra pas d'une loi immigration ou de l'interdiction du port de certains vêtements à l'école. Au contraire, elles sont à combattre en misant sur la tolérance plutôt que la division, si nous souhaitons un monde en paix pour nos enfants.

### Oppositions

#### INDRE Avenir

L'été se termine, c'est l'heure de la reprise, avec derrière nous les vacances qui nous l'espérons vous ont été profitables. Malheureusement, durant la période estivale l'inflation n'a pas faibli et la rentrée s'annonce, dans ce contexte, difficile avec son lot d'augmentations comme sur l'énergie et bientôt sur les taxes foncières. Sur notre commune la nouvelle aire de jeux à haute Indre a été mise en service, avec du retard au planning et quelques surprises et interrogations des usagers sur la prise en compte de leurs souhaits émis en réunion dite de concertation. L'entretien de la ville est toujours absent ou lacunaire, des espaces verts délaissés, des trottoirs et des caniveaux envahis par les herbes pouvant devenir un obstacle à l'écoulement en cas de fortes pluies. Les Indrais sont toujours en attente d'informations sur les travaux en cours. En matière de démocratie participative et de dialogue citoyen, nous ne pouvons pas manquer de citer une nouvelle fois la gestion désastreuse de la future démolition des garages CCAS, avec des avis et traitements hétérogènes et ce malgré les tentatives de dialogue et de concertation menée par un collectif Indrais de locataires/propriétaires. Nous adressons nos meilleures pensées aux familles Indraises qui ont perdu un proche cet été.

#### COMPLÈTEMENT D'INDRE

Le projet du méthaniseur industriel dans sa forme actuelle pose de réels problèmes, soulève de nombreuses questions sans réponse. Jusqu'à la date d'ouverture de l'enquête publique, voilà 5 mois, la population a été tenue à l'écart alors que le projet couve depuis 3 ans. Sans surprise l'enquête publique a déclenché des crispations au sein de la population. Un collectif de citoyens a réagi et mené un travail d'analyse des éléments mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique, un travail de qualité riche des interrogations de nos concitoyens.

Ce travail exemplaire d'engagement citoyen souligne les enjeux démocratiques autour de l'énergie. La demande sociétale d'en débattre est forte : les citoyens entendent s'impliquer et peser dans ce débat sur notre avenir énergétique, tant la question de l'énergie conditionne le type de société qu'on va construire. Il est essentiel que ce collectif qui a donné de son temps et de son expertise, ne se heurte pas à l'indifférence d'un entre soi, d'une démarche politicienne de verticalité qui l'ignorerait. Parce que nous croyons viscéralement aux vertus du débat démocratique, que le peuple peut, doit décider de son avenir énergétique. En espérant que les décideurs politiques entendront le besoin d'implication des citoyens dans ce débat essentiel.



## Question citoyenne au conseil municipal

« Comment se fait-il qu'à Indre, le conseil municipal n'ait pas été invité à délibérer sur les nuisances qui découleront nécessairement du méthaniseur ? » Question de l'ADRHI

Réponse d'Anthony Berthelot, maire

« Notre liste ainsi que celle d'Indre Avenir ont émis un avis défavorable au projet et Complètement d'Indre a émis des réserves. Je rappelle l'intention de notre équipe de faire valoir les intérêts des habitants dans ce projet, tel que je l'ai écrit au Préfet. »

**Vous avez une question pour le conseil municipal ? [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr) au plus tard 24h avant la séance**

**Prochain conseil : jeudi 28 septembre 2023 à 19h en mairie**



## Du nouveau pour la collecte sur les quais

Nantes Métropole fait évoluer la collecte des déchets recyclables sur les quais de Basse-Indre. Les sacs jaunes et leurs points de collecte sont supprimés. A la place, Nantes Métropole fournit un bac jaune à l'administré, si celui-ci peut le stocker sur son emprise. Dans le cas contraire, les déchets devront être déposés aux points de collecte : colonnes enterrées ou aériennes.

## Les horaires de la mairie évoluent

L'accueil de la mairie élargit ses horaires d'ouverture en ouvrant désormais le lundi matin. Les nouveaux horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 13h30 à 17h30. Tél. 02 40 85 45 85



## Échangez avec le Maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, tient une permanence le mardi de 14h à 16h en mairie (51 avenue de la Loire). En cas d'absence, un élu assure ces permanences. Sans rendez-vous. Hors vacances scolaires.

## Permanences de Carole Grelaud, conseillère départementale

- Jeudi 5 octobre, de 9h à 10h30
- Mercredi 8 novembre, de 9h à 10h30
- Mercredi 6 décembre, de 9h à 10h30

En mairie d'Indre [bureau des permanences, 1<sup>er</sup> étage]. Sur rendez-vous au 02 40 99 10 81

## ÉTAT civil

### Naissances

Arsène LE PESQUER [03/06/2023]  
Lorenzo AUFRAY [22/06/2023]  
Teresa GOMES ESTEVES [28/06/2023]  
Kawtar AGGOUN [17/07/2023]  
Leeziyo PAIN [21/07/2023]  
Sanah ABDEREMANE [14/08/2023]  
Tom DE CASABIANCA [15/08/2023]

### Mariages

Laure GIRARD / Pierre-Ugo LEVESQUE [10/06/2023]  
Alexandra LE LOUER / Pascal PLISSON [08/07/2023]

### Décès

Pascal DIQUÉLOU née LE GOFF [16/06/2023]  
Véronique LAVENIR [07/07/2023]  
Didier PAILLAS [20/07/2023]  
Roger DUPONT [30/07/2023]  
Nelly CHAUMEZIERE née JOUAULT [11/08/2023]  
Michel GIRARD [13/08/2023]  
Marcel CHAPRON [17/08/2023]  
Alain DELANOË [17/08/2023]  
Jeannine LALANDE née JOLIVET [27/08/2023]

## SERVICES publics

### MAIRIE D'INDRE

#### Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre  
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr  
Accueil : lundi au vendredi :  
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30  
[fermée le jeudi matin]

#### Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]  
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]  
MCRN [02 40 89 22 91]

#### Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au  
02 40 85 45 84

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16  
bibliotheque@indre44.fr

### ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

### MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61  
multiaccueil@indre44.fr

### LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87  
Possibilité de rendez-vous à domicile.

### CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800  
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86  
clicseniors@saint-herblain.fr

### ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

### NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine  
02 28 03 41 50

## NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**  
02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

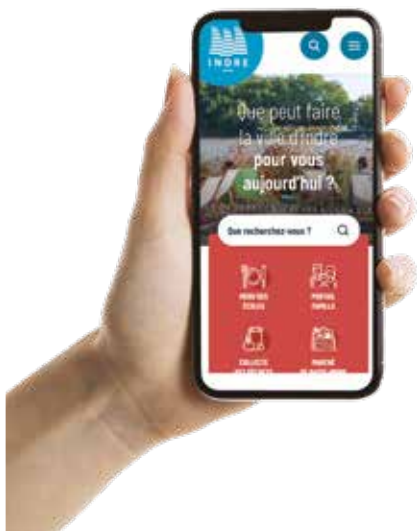
■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.  
www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**  
02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**  
0 800 47 33 33



### La ville rénove son site Internet

Fin septembre, la Ville d'Indre lance son nouveau site web : plus pratique, plus visuel et adapté aux tablettes et smartphones. À bientôt sur [www.indre44.fr](http://www.indre44.fr)

### Le nouveau bassin de Haute-Indre séduit

Ouvert à la baignade le 20 juillet, le tout nouveau bassin ludique de Haute-Indre a rapidement séduit les familles indraïses ou venues des communes voisines. Sur les plus belles journées de l'été, ce sont plus d'une centaine de visiteurs par jour qui ont été accueillis. Profitez-en : il reste en eau jusqu'à la fin septembre tout comme celui de Basse-Indre.



### Site Soferti : réunion publique le 20 septembre

L'entreprise RETIA, chargée de la mise en œuvre du plan de gestion et de dépollution du site ex-Soferti, organise une réunion d'information à destination des habitants de la commune, le mercredi 20 septembre à 18h30 à la salle des 3 îles.

Le calendrier des travaux, les objectifs et les moyens mis en oeuvre seront présentés.

### Cadastre solaire

Vous envisagez d'installer des panneaux solaires sur votre logement ? Renseignez-vous sur le potentiel solaire de votre toiture grâce au cadastre solaire : un outil web qui estime la puissance d'ensoleillement reçue par chaque bâtiment sur le territoire de Nantes Métropole.

Site : [nantes-metropole.cadastre-solaire.fr](http://nantes-metropole.cadastre-solaire.fr)



### "Biens sans maître" : procédure en cours

Les biens sans maître sont des biens immobiliers (bâties ou non bâties) dont les propriétaires ne peuvent être identifiés. A Indre, 8 parcelles n'ont pas de propriétaire connu en date du 4 juillet 2023. Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil.

Plus d'infos sur [www.indre44.fr](http://www.indre44.fr)





### Foulées Viikings le 7 octobre

L'association Viikings revient le samedi 7 octobre 2023 avec sa 3<sup>e</sup> édition des Foulées Viikings. Vous êtes sportif, festif ou solidaire ? Rendez-vous à la salle des 3 îles pour contribuer, vous aussi, à la recherche contre les cancers pédiatriques. Au programme : 2 marches de 6 et 9km [départ 9h30], 2 courses chronométrées de 5 et 10 km [départ 10h30] et le 1 km festif pour les 7/10 ans et les 11/14 ans [départs 13h15 et 13h30]. Buvette et restauration sur place ainsi que des animations pour enfants : jeux en bois en libre accès, manège « musicavélo » et concerts gratuits.

Inscriptions sur [viikings.fr](http://viikings.fr)

### « Solidarités Indraises », nouvelle association

Constituée pour rencontrer et accompagner les familles ou personnes isolées en situation précaire, son objectif est de créer du lien, agir pour trouver des solutions d'accueil pérennes et apporter un soutien économique, social, alimentaire et administratif : soutien scolaire et cours d'alphabétisation, soutien au vestiaire solidaire, distributions alimentaires, accompagnement dans la recherche d'emploi et les démarches administratives... Deux réunions de présentation, d'échange et d'accueil sont proposées le jeudi 21 septembre 18h30, salle Nicolas Appert et le mercredi 27 septembre 18h30, salle Théo Pageot.

### L'escalade en pleine nature avec OZ'ALEO

Association Indraise, OZ'ALEO propose de la grimpe en falaise dans le centre de Nantes, au Square Aubin et à la carrière Miséry. Accessibles à tous, dès l'âge de 10 ans, les séances d'escalade sont encadrées par des moniteurs professionnels diplômés d'État pour grimper en toute sécurité et se dépasser en toute confiance. Depuis 2019, l'association propose à tous les publics, sur le thème de leur choix, l'encadrement professionnel de cours d'escalade en falaise : famille, amis, comité d'entreprise, scolaire, établissement spécialisé, centre de loisir, ect..

Pour plus d'informations : [ozaleo.fr](http://ozaleo.fr)



### La librairie fête ses 5 ans

Cet automne, pour fêter ses 5 ans d'existence, la librairie du quai, tenue par Samuelle Lemarchand, organise une série d'animations : rencontres et échanges avec des créateurs locaux, des artistes et des illustratrices, séances de dédicaces.

5, place Jean Logonday / tél. 02 51 80 97 81



# LE FIL des îles

VOTRE AGENDA  
DU 15 SEPTEMBRE  
AU 19 NOVEMBRE

## Exposition « Le savoir "fer" nantais à Indre »

**DU 15 AU 17 SEPTEMBRE**

Les forges et fonderies de la mythologie aux forges du futur.

Dans les locaux de CIEL - 10, Rue Pasteur  
Entrée libre

## Vide grenier de l'amicale des sapeurs-pompiers

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE > À PARTIR DE 9H**

Sur le parking du complexe sportif Tabarly.

## Site Soferti : réunion publique

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE > 18H30**

Présentation du calendrier des travaux, des objectifs et des moyens mis en œuvre.

Salle des 3 îles

## Vide rentrée à Haute-Indre

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE > 10H À 17H**

Les habitant.e.s du quartier Haute-Indre vous ouvrent les portes de leurs garages et jardins.

Renseignements : [rqhauteindre@gmail.com](mailto:rqhauteindre@gmail.com)  
ou 06 61 44 58 30

## Concours de Pétanque UFOLEP

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE**

Organisé par l'association Pétanque Haute-Indraise.

Boulodrome Mario Pigat - Haute-Indre

## Spectacle jeune public : « Petite graine »

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE > 16H**

Spectacle pour les enfants de 5 mois à 6 ans par la compagnie Le théâtre de 7 lieues.

À la bibliothèque - Gratuit.

## Indre Passion Photos

**LE 8 OCTOBRE > 15H**

Rendez-vous au port de Haute-Indre pour accompagner la visite de l'association Indre Histoire d'îles. Repartez avec votre portrait individuel ou familial gratuitement.

Au port de Haute-Indre

## Matinée d'accueil des nouveaux Indrais

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE > 10H30 À 12H**

Vous avez aménagé à Indre depuis moins d'un an ? Participez à une visite guidée de la commune et à un moment convivial avec vos élus.

Sur inscription : [communication@indre44.fr](mailto:communication@indre44.fr)

## Les Foulées Viikings

**SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 > 9H30**

Marcher ou courir pour la recherche contre les cancers pédiatriques.

Infos et inscriptions : [www.viikings.fr](http://www.viikings.fr).

## Lancement de la rentrée littéraire indraise

**MARDI 10 OCTOBRE > 19H**

La Librairie du quai et la bibliothèque s'associent pour vous proposer une rentrée littéraire participative ! Découvrez une sélection de livres et donnez votre avis.

À la bibliothèque - Gratuit

## Atelier du Repair Café

**SAMEDI 14 OCTOBRE ET  
MERCREDI 25 OCTOBRE > 9H30 À 12H30**

Apprenez à réparer vos objets du quotidien.

Dans les locaux de C.I.E.L - Entrée libre

## Commémoration des fusillés de Nantes et Châteaubriant

**DIMANCHE 15 OCTOBRE > 8H45**

Organisé par le comité du souvenir local d'Indre.

Rendez-vous au môle, Quai Besnard

## Exposition Pop-up

**DU 17 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE**

Découvrez les créations de Fanny Massebiau et Plipli Papier.

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

## Chantier-nature sur l'île de la Motte

**SAMEDI 21 OCTOBRE > 8H30 À 12H**

Opération participative de ramassage de déchets.

Rendez-vous à Indret

## Rendez-vous chez l'habitant : atelier Biodanza

**MERCREDI 25 OCTOBRE > 18H À 20H**

Salle de danse du gymnase de Haute-Indre.

Gratuit sur inscription auprès de la mairie au 02 40 85 45 73 ou [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr)

## Rendez-vous chez l'habitant : réduire ses déchets

**JEUDI 2 NOVEMBRE > 18H À 20H**

Venez partager vos conseils, vos pratiques, poser vos questions sur le « zéro déchet ».

Gratuit sur inscription auprès de la mairie au 02 40 85 45 73 ou [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr)  
Lieu précisé lors de l'inscription.

## Soirée BD

**VENREDI 17 NOVEMBRE > 19H**

Animée par Romain, libraire spécialiste de la Mystérieuse Librairie Nantaise.

À la bibliothèque - Gratuit sur inscription

## Atelier « 2tonnes »

**SAMEDI 18 NOVEMBRE > 14H À 17H**

Un atelier immersif pour imaginer le futur et agir ensemble pour le climat.

Centre Nicolas Appert  
Gratuit, sur inscription (au 02 40 85 45 73 ou [dialoguecitoyen@indre44.fr](mailto:dialoguecitoyen@indre44.fr))

## Cirque : La lévitation réelle

**DIMANCHE 19 NOVEMBRE > 8H30 À 14H**

Impromptus acrobatiques et vertigineux par la Cie L'immédiat à découvrir au hasard des allées du marché de Basse-Indre.

Tout public - Gratuit

## Spectacle de cabaret

**DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023 > 15H**

Organisée par le comité des fêtes avec la compagnie « Mishow Co »

